

## **ASSEMBLEE GENERALE DU COS DU 22 AVRIL 2009**

Début de la séance à 17h15

Présentation du rapport moral par le président (Laurent Valentin).

**Le rapport moral est adopté à l'unanimité**

**Présentation du bilan 2008 par la Trésorière (Marie Torelli)** : cette année le budget a bien été respecté. Il n'a pas été nécessaire de puiser dans notre réserve.

**Le bilan est adopté à l'unanimité**

**Présentation du budget prévisionnel 2009 par la trésorière adjointe (Josée Arroniz).**

Il a été établi en fonction du bilan 2008, l'augmentation de la subvention municipale va nous permettre d'organiser plus d'activités.

La ligne budgétaire de remboursement de repas a diminué cette année. Le personnel semble de moins en moins intéressé par ce système de restauration.

**Le budget prévisionnel 2009 est adopté à l'unanimité.**

**Présentation des activités 2009 par Roberte Bégué**

-Week-end à Flumet en mars, (rencontre toujours un grand succès)

-Week-end pour l'ascension : Vaison la Romaine (20 Personnes inscrites)

-6 juin Match de Rugby à Paris ( 1 car)

-Septembre : Voyage aux Baléares

Présentation par le président des candidats aux élections du 28 avril 2009.

Mise en place d'un bureau de vote aux Services Techniques et un en Mairie

### **QUESTIONS DIVERSES :**

**Marc Wiering : demande une mise à jour du site du COS**

Réponse: D. PAULIN va essayer de le mettre à jour plus régulièrement et précise qu'il y a intranet et internet

**Mobil Home d'Autrans : Demande pourquoi n'est plus proposé pour les vacances.**

**Réponse** : La propriétaire du camping ne veut plus de mobil home CE nous avons donc été obligés de nous en débarrasser. Etant trop vétuste il n'a pas été possible de le transférer dans un autre camping.

En contre partie dans les locations d'été il est proposé un appartement aux Ménuires, mais peu de monde intéressé.

**Monsieur SEAUVE demande où en est la situation de Georgette sur son avancement de**

**grade** : Il est répondu que l'on ne peut pas aborder cette question en AG. Le président précise qu'il suit le dossier.

**Chèques Cadocs :**

Sophie Cancedda au nom de Sylvie Lomonaco soulève le problème des chèques cadocs qui sont donnés lorsque l'on justifie d'une sortie spectacle (6/an). Cependant pour une famille composée de 5 personnes celle-ci ne peut en bénéficier qu'une fois. Est-il possible de revoir ce problème.

**Réponse :**

Ce n'est pas très équitable par rapport à une famille moins nombreuse.

Il est décidé de voir au cas par cas.

Il est tout de même précisé que pour les familles nombreuses il y a la rentrée scolaire sous forme de chèque cadocs pour chacun des enfants.

**Sylvie Virone :**

Demande voyage en juillet-août :

**Réponse :** Trop onéreux, de plus nombreuses sont les agences qui ne prennent pas les groupes en juillet-août. L'expérience a été faite une année pendant les vacances d'avril. 5-6 inscrits seulement.

Demande de week-end à Eurodisney : Prévu pour 2010

**Madame MAY :** demande sortie en Alsace : faite fin 2008

demande journée en Espagne : faite en 2007

demande sortie Tour au parc : peut-être prévue en 2009

**Marc Wiering :** Week-end au Puy du Fou : Le président indique qu'une étude avait été faite il y a deux ans et que c'était trop onéreux et surtout très fatiguant car pas d'hôtels à moins de 2 heures du parc. Il est proposé de refaire une étude pour voir si hôtel construit à proximité du parc.

Demande carnaval de venise : A voir

**Monsieur SEAUVE** soulève le fait que l'assurance annulation pour les voyages est prévue dans le règlement par carte bleue, les adhérents payent donc 2 fois cette assurance et demande s'il est possible de remédier à cette situation.

Le président et la trésorière pensent qu'il va être difficile de faire autrement car le COS ne dispose pas d'appareil permettant ce mode de paiement. Il faudrait que les agents paient la totalité de leur voyage directement à l'agence et le COS n'aurait plus de moyen pour attribuer sa participation.

**Sophie Cancedda :** Est-il possible d'avoir une carte COS pour bénéficier de réductions dans certains magasins.

Réponse : une carte va être établie pour tous les adhérents.

**Demande sortie MARINELAND :** Déjà fait mais à voir. Il serait peut-être plus intéressant de prévoir un week end aux alentours avec une excursion à Marineland.

**Sylvie Pereira :** Demande une participation plus importante pour les enfants + de 12 ans.

**Réponse :** effectivement les enfants de + de 12 ans paient autant que les adultes. Il est proposé de mettre en place un tarif intermédiaire (12-16 ans). Cette proposition est votée à l'unanimité.

Félicitations de Marie Torelli pour le travail de Georgette.

Il est demandé une participation du COS pour le laser Game : Cette participation n'a pas été approuvée car activité jugée trop violente.

**Madame VANGI** : demande sortie Bowling : A examiner pour novembre/décembre.

**Projet cabaret.**

Marie Torelli présente le projet cabaret sur Lyon pour la fin de l'année 2009.

**Demande vote pour lancement du projet : L'AG est d'accord à l'unanimité : le projet est lancé pour le mois de Novembre 2009.**

**Projet croisières de Mai 2010.**

Marie Torelli présente le projet croisière de mai 2010 (les ports de méditerranée)

2 propositions : agence Hémisphère et Tomas Cook mais surtout 2 couts différents car soit cabine avec hublot soit avec Balcon. Les 2 choix seront proposés aux adhérents.

Demande vote pour lancement du projet : 1 abstention :

**Le projet est lancé.**

**FIN DE L'AG A 18H20**